

Faulquemont :

Bonjour à toutes et tous.

Aujourd'hui, je reviens vers vous pour partager un thème qui me tient à cœur : **l'écologie.**



Dernièrement, ce sujet a été mis en avant sur notre commune avec une pétition s'opposant à **l'abattage de 28 arbres** qui a circulé à Faulquemont.

Je voudrais dire un grand merci à tous ceux qui se sont investis dans ce combat, qui malheureusement est loin d'être gagné à Faulquemont.

Des affirmations ont été faites, notamment celle du président d'une association de protection de la nature, qui m'a mis en colère.

Ce président d'association n'a pas hésité à condamner les signataires de cette pétition en ces termes :

« Point de la situation (avant que la mauvaise foi ne s'exprime sur les réseaux sociaux. La LPO Moselle et le GECNAL ont rencontré le maire de Faulquemont, l'adjointe à l'environnement et le DGS hier 29 juin en mairie. Dans le cadre de travaux de réfection d'éclairage, ce sont finalement 3 arbres qui seront abattus sur les 28 initialement évoqués. Ils seront compensés par de la replantation. Nous sommes bien loin du "massacre" (terme à prendre au 1er degré) évoqué initialement et le GECNAL n'a donc pas fait d'objection particulière à ces travaux. Nous avons également parlé de pose de nichoirs à hirondelles, martinets, chouette, chauve-souris. La conservation de grands arbres a été évoquée et des replantations. La collaboration étroite entre associations environnementales et ville de Faulquemont a été actée dans l'esprit de la charte du GECNAL signée en 2020. Mots du Président du GECNAL : "nous invitons les donateurs de leçon à se mobiliser avec nous sur tous les sujets touchant à la destruction de la biodiversité : déboisements pour des zones éoliennes ou du photovoltaïque, destruction de zones humides pour du commercial, destruction de mares, de haies, de prairies humides en milieu agricole, etc. etc. La tâche est énorme et nous avons besoin de tout votre soutien ».



Mon colistier a souhaité intervenir sur les propos de ce président. J'ai accepté. Maîtrisant certains sujets mieux que moi, connaissant mieux que moi ces élus, j'ai accepté sachant que ses propos peuvent « parfois » être ... décoiffant.

Commentaires de Patrick BONNET :

Dans son post, ce président d'une association de protection de la nature évoque la « **mauvaise foi** ».

Ne faut-il pas être de mauvaise foi pour affirmer ce qu'il affirme ? Ce monsieur, dit ne pas faire de politique, pourtant on le retrouve dans plusieurs commentaires de LREM ?

Ne faut-il pas être de mauvaise foi pour faire signer (*opportunément quelque temps avec les élections municipales*) à cette équipe faulquinoise (*composée, il faut le rappeler de nombreux représentants de La REM*) la charte de cette association de protection de l'environnement, alors qu'il est de notoriété publique que depuis 2008, le maire de Faulquemont **favorise le bétonnage à outrance** au mépris du respect de l'environnement ? Il suffit de voir ses quelques réalisations dont il semble peu fier et loin de toutes ses promesses mensongères de campagne.

Des exemples, en quelques mois (2020/2021) ? « *Leur lotissement en face du Colryut ; leur antenne (Dans la forêt rue de Strasbourg) ; leur « village senior » (Rue de Pont-à-Mousson) ; leur autorisation accordée au nouvel emplacement de la pharmacie (Avenue Viaud), leur future réalisation rue de Metz (Ancienne graineterie Loeb) ...*

Ne faut-il pas être de mauvaise foi pour que ce président d'une association environnementale ne se souvienne pas de ma remarque mettant en cause « *son manque de suivi du respect de sa charte « écolo », alors qu'à Faulquemont sa charte n'a jamais été respectée* ». La seule réponse de ce « responsable associatif » a été de me répondre que c'était aux habitants de se manifester.

N'est-ce-pas ce qu'il s'est passé avec cette pétition contre l'abattage des 28 arbres ?

**Abattage qui aurait eu lieu sans cette pétition,
malgré les dires de certains.**

**La vraie raison pour laquelle les 28 arbres n'ont pas été abattus
est que la commune n'a pas reçu les subventions escomptées.**

Il y aurait eu les subventions, il n'y aurait plus d'arbres



=



Dans son post, ce responsable associatif évoque une rencontre de la LPO Moselle et de l'association qu'il préside avec le maire de Faulquemont. Seulement ce responsable **oublie de vous dire** que la LPO Moselle n'est pas venue pour les 28 arbres mais pour un tout autre sujet. C'est seulement à la fin de la réunion, que l'abattage des 28 arbres a été évoqué.



Ce monsieur évoque les travaux à l'origine de cette destruction programmée. Que sait-il de ce dossier hormis ce que son ami, le maire de Faulquemont, devenu marcheur lors des dernières élections, a bien voulu lui dire : **des informations tronquées, voire mensongères ?**

Contrairement à l'affirmation de ce président d'une association environnementale, **sans cette pétition, le « massacre »,** pour reprendre son propos, aurait bien eu lieu.

La vraie raison pour laquelle les 28 arbres n'ont pas été abattus est que la commune n'a pas reçu les subventions escomptées.

Le président de cette association environnementale évoque pêle-mêle les hirondelles, les martinets, les chouettes, les chauves-souris.



Ce monsieur s'est-il seulement inquiété des autorisations des permis de construire délivrés par le maire sur les immeubles sur lesquels sont présents des nids d'hirondelles ou de martinets ?

Au lieu de donner des leçons aux faulquinois, à nos défenseurs de l'écologie et de la biodiversité, ce président d'association devrait militer pour que les permis de construire soit accordés seulement après vérification par un élu ou un policier municipal de la présence de ces nids.

Ce président d'association semble ignorer que **des actions ont été entreprises, ici à FAULQUEMONT,** par des défenseurs de la cause animale, des représentants de la LPO pour s'opposer à la réalisation de travaux mettant en péril des nids avec leurs occupants (Rue de Metz, Rue de la République...).

Ce monsieur a-t-il été d'une quelconque utilité en dispensant ses conseils à la société d'HLM qui a posé des faux nids d'hirondelles à un endroit où personne n'en a jamais vu une ?



Ce monsieur sait-il que dans des commissions communales faulquinoises, des élus, des fonctionnaires, à l'abri dans leur entre-soi, tiennent des propos « imbéciles » contre les lanceurs d'alerte du type **« j'espère qu'ils ne vont pas nous faire chier avec leurs hirondelles. Après ce sera les chauves-souris, les hiboux. Et pourquoi pas les crapauds ».**

Bisous



Comment s'étonner d'un tel comportement, lorsqu'on se souvient des propos du maire lors de la réalisation du Créanto Bis ? Souvenez-vous ...

Créanto Bis, encore : Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), ce que disent les textes : « Les hirondelles et les martinets sont des oiseaux protégés. Il est interdit de leur porter atteinte ainsi qu'à leurs nids et couvées ; toute infraction exposant à une amende pouvant aller jusqu'à 15 000€ et/ou une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à un an ».

Les Faulquinois ont pourtant bien failli apporter des oranges au maire en raison d'un courrier de la LPO lui reprochant « la destruction de nids d'hirondelles de fenêtre qu'il aurait ordonnée dans le cadre de travaux réalisés en avril et mai 2011 sur le bâtiment de l'ancienne mairie en Vieille Ville. Une vingtaine de nids de jeunes hirondelles non volantes auraient été détruits... ». C'est un adjoint qui a été chargé de la réponse, niant, bien entendu, les faits.

Pourtant lorsqu'un conseiller municipal a alerté le maire de la présence de nids, celui-ci a répondu « ce n'est pas mon problème, c'est celui de l'entreprise ». Rappelons que le maître d'ouvrage est la commune, donc le maire.

Quelques piafs n'allaient tout de même pas retarder le projet pharaonique de ces élus, « cette réalisation que tous les Faulquinois attendaient depuis 50 ans » selon les dires du maire.

Sur le lien ci-dessous, le courrier envoyé par la Ligue de Protection des Oiseaux à monsieur BIANCHIN. Il a toujours affirmé que cela n'était pas vrai. Vous pouvez voir ce courrier en dernière page.

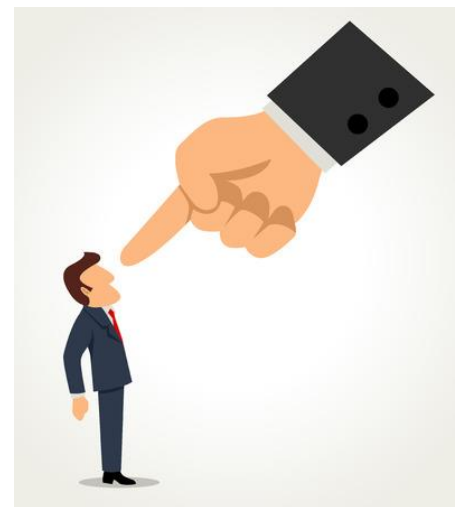
<http://leherissonexpressionsdefaulquinois.e-monsite.com/medias/files/courrier-de-la-ligue-de-protection-des-oiseaux.pdf>

J'affirme ici haut et fort contrairement aux dires de ce président, rappelons-les **« la collaboration étroite entre son association environnementale et la ville de Faulquemont a été actée dans l'esprit de la charte du GECNAL signée en 2020 »**, que ses propos sont mensongers.

Je commence à douter de l'efficacité, de l'impartialité et surtout de la compétence de ce président d'une association environnementale.

Ce président d'association conclut son propos ainsi : **« nous invitons les donneurs de leçon à se mobiliser avec nous sur tous les sujets touchant à la destruction de la biodiversité : déboisements pour des zones éoliennes ou du photovoltaïque, destruction de zones humides pour du commercial, destruction de mares, de haies, de prairies humides en milieu agricole, etc. etc ».**

Moi j'invite ce président d'association, qui se permet de **donner des leçons à des citoyens sensibilisés à leur environnement** » à débattre avec moi. Ainsi pour ce président d'association, il n'y aurait donc que d'intérêts valables seulement pour les sujets touchants « aux déboisements pour des zones éoliennes ou photovoltaïque / à la destruction de zones humides pour du commercial / à la destruction de mares, de haies, de prairies humides en milieu agricole » ?





Ce président d'association environnementale ne porte donc **aucun intérêt au déboisement d'une parcelle de forêt faulquinoise** dans le but d'y implanter une antenne télécom, qui plus est proche d'une aire de jeux pour enfants ?

Ce président d'association environnementale ne porte donc **aucun intérêt à l'arrachage de plusieurs ares de friches et autres arbres** dans le

seul but de créer un nouveau lotissement aux abords d'une forêt faulquinoise (en face du Weldom) ?

Ce président d'association environnementale ne porte donc **aucun intérêt au déboisement de plusieurs hectares de terrain** afin de construire un soi-disant village senior rue de Pont-à-Mousson à Faulquemont ? Des hectares de terrain ont subi l'arrachage de nombreuses plantations, arbres, friches dans lesquels nichaient de nombreuses espèces d'oiseaux, dans lesquels venaient se réfugier toutes sorte de vie animale.

D'ailleurs à ce sujet, je vous invite à reprendre les affirmations de la conseillère municipale NAVEL, lors du conseil municipal du 10 avril 2021, le sujet était leur projet de « village senior », rue de Pont-à-Mousson. Elle déclarait ainsi **« les travaux (d'abattage, de défrichage) ont été réalisés avant la saison de nidification des oiseaux. Les petits mammifères sont tenus de s'adapter toute l'année, lors de tempêtes par exemple. Le peu de surface affectée n'a aucun impact pour eux. Pour les petits mammifères l'impact est mesurable quand les surfaces sont très importantes sur un seul habitat. Rue de Pont à Mousson on est sur plusieurs interventions sur des habitats différents »**. Fin de sa péroraison (D'autres auraient dit « caquetage »).



Savait-elle de quoi elle parlait ? A-t-elle seulement été voir de quoi il retournait ?

S'écoute-elle lorsqu'elle affirme, sic « *Les petits mammifères sont tenus de s'adapter toute l'année, lors de tempêtes par exemple* » ? On suppose qu'elle évoque des éléments naturels : pluie, vent, tempête... **Sauf que là ce sont des dégâts causés par elle et ses collègues de l'équipe municipale.**



Sait-elle seulement où s'est déroulé cet arrachage ? Sait-elle seulement où se trouve leur projet de « village sénior » ? Lorsque la conseillère NAVEL affirme que « *Les petits mammifères sont tenus de s'adapter ... le peu de surface affectée n'a aucun impact pour eux...* », la conseillère NAVEL semble ignorer que ces lieux sont aussi fréquentés par d'autres animaux, juste un plus gros qu'un hérisson, aussi gros qu'un faon, une biche...

Aujourd'hui, la nature reprend vie avec de nouvelles pousses, avec le retour d'une faune, avec le retour d'une nouvelle flore **avant ... le nouvel et prochain arrachage**. Est-elle allée se rendre compte ?

Le projet du village senior que cette équipe municipale vous a vendu durant la campagne municipale n'était **qu'une énorme tromperie, un formidable attrape-nigaud, une vraie arnaque** pour obtenir les voix d'un certain public et être réélus de nombreux Anciens et retraités, favorables à ce projet, se sont déplacés aux urnes.

Ce projet n'est pas celui initialement prévu, il ressemblera davantage à un nouveau lotissement. **On a arraché des haies, des arbres, on a détruit toute une biodiversité, on a méprisé l'écologie seulement pour le profit.**



Car en ces lieux, la faune, la flore a bel et bien été détruite au profit du bétonnage massif.

La politique de vos élus va à contre sens de la biodiversité et ce malgré les articles parus dans la presse, malgré leurs belles déclarations, malgré la charte signée avec le président de cette association environnementale.



Notre équipe avait proposé à cet endroit un parc avec des jeux pour enfants, une régie agricole afin d'y cultiver des fruits et légumes bio pour une redistribution dans

nos cantines.

Nous aurions limité le bétonnage massif. Nous voulions une vraie cohabitation entre l'humain, la faune, la flore.



Mais le mensonge a profité à cette équipe, les Anciens qui ont cru au mirifique projet de cette équipe municipale ne le verront pas tel qu'il leur a été promis, ni aujourd'hui, ni demain.



Je conclurai en partageant cet article de presse dans lequel la parole a été donnée au président de cette association environnementale :

• La réglementation concernant les constructions et l'impact sur la faune

Jean-Baptiste LUSSON : « La réglementation stipule qu'il faut éviter d'avoir un impact sur le milieu naturel. Si l'on ne peut pas faire autrement, on doit quand même réduire les effets néfastes, par exemple en diminuant la surface d'implantation. S'il y a un impact, même minime, on demande une dérogation à la préfecture ou au ministère de l'Environnement et il faut le compenser. Si on détruit une friche, il faut en recréer une ailleurs, pareil pour un nid d'hirondelles. »

• Les éléments qu'il faut anticiper

« Un diagnostic est fait avant de lancer les travaux. Les chantiers qui s'arrêtent à cause d'un problème de ce type, c'est parce qu'il y a eu un coupé durant la mise en place du projet. C'est un manque d'anticipation. En tous les cas, il existe beaucoup de situations où le milieu naturel est touché à cause d'un chantier. Les constructions sur des terrains vierges sont nombreuses, car moins coûteuses que des travaux de réhabilitation. »

• Les espèces qui sont le plus souvent concernées

« C'est très variable. Il y a les amphibiens en zones humides, notamment lors de la construction de lotissements, les oiseaux pour des chantiers qui impliquent de couper des arbres, ou bien les chauves-souris, les insectes. Il y a un cas d'école assez connu où une autoroute avait dû être fermée pour sauver des scarabées. Dans tous les cas, si le problème survient pendant les travaux, le chantier est bloqué en attendant de trouver une solution. »

Un état des lieux, des conseils que ce président d'une association environnementale ferait bien de faire appliquer à Faulquemont, en faisant simplement appliquer la charte.

Mieux encore, en laissant les faulquinois se débrouiller, pas besoin de ... ses conseils

Patrick BONNET, conseiller municipal, conseiller communautaire.

-----0-----

Après ce long commentaire de mon colistier, à mon tour de vous faire part de mes ressentis. J'ai rencontré de nombreux faulquinois, les sujets qui suivent sont issus d'échanges avec eux. Didier Souchon.



Poursuivons dans la rubrique ECOLOGIE. Le futur déménagement d'une pharmacie avenue VIAUD a-t-il fait l'objet d'une réunion publique ? **Non.**

Les habitants du quartier n'ont pas été consultés pour la construction de cet énorme bâtiment qui cache la vue aux habitants des immeubles voisins.



Un tel bâtiment type « industriel » aurait davantage eu sa place sur la zone industrielle de Faulquemont.

Il y avait pourtant au moins deux autres endroits proches de celui de l'endroit où il se construit sans que pour autant l'environnement en soit dégradé, sans que cela ne gêne les habitants des immeubles voisins.

Cet endroit choisi méritait certainement autre chose que cette ... **Des exemples** : une aire de jeu, un lieu de promenade, un jardin public...

Les faulquinois auraient pu avoir ceci



Mais quelle est la raison pour qu'un tel permis de construire ait été accordé, alors que plusieurs projets sur ce terrain avaient été envisagés ?

<https://patrickbonnet.org/le-soit-disant-bilan-de-monsieur-bianchin/>

<https://patrickbonnet.org/mandat-2014-2020/>

La vente de ce terrain s'est faite largement en dessous du prix estimé par les services de l'Etat. Les 29,95 ares ont été cédés au prix de 150 000 €, **soit environ 5 000 € de l'are au lieu de 8000€.**

En préemptant la commune, les faulquinois auraient pu revendre ce terrain minimum 240 000€ (30 ares X 8000€) et faire une plus-value de presque 100 000€.

Bien sûr que Oui, la commune pouvait préempter comme cela était prévu initialement. Pourquoi ne l'a-t-elle pas fait ? **Affaire à suivre.**

De l'argent faulquinois, des économies perdues, par la faute de l'équipe majoritaire.

Aujourd'hui, au milieu d'un quartier vert, on a un énorme bâtiment qui ne respecte pas l'environnement visuel, obstrue la vue et gâche la vie des habitants proches et résidant depuis de nombreuses années. **On aurait encore pu avoir ceci :**



Là aussi, il a fallu arracher des arbres pour cette construction.



ben t'étais où?



Mais où était le président de l'association environnementale cité plus haut par mon colistier ?

--0--

La commune a dépensé votre argent pour installer des arroseurs automatiques sur les espaces verts des ronds-points et de quelques morceaux de verdure du centre-ville. Un gâchis lorsqu'on voit, l'énorme quantité d'eau perdu s'écoulant sur la chaussée. **De l'argent faulquinois, des économies perdues.**

Dans un numéro du HERISSON, mon colistier suggérait la mise en place de récupérateur d'eau auprès des bâtiments communaux (Créanto-Bis, mairie, Herrenwald, églises...), les collèges, les gymnases, les immeubles... **Une économie de plusieurs milliers de mètres cube d'eau ...** Malheureusement, il n'a jamais été entendu.



--0--



Dans de nombreuses villes de France, existent des bandes d'herbe non fauchée pour y conserver le biotope.

Pourquoi pas à Faulquemont ? D'autant, plus qu'on y gagnerait en économies, les quelques tontes restantes pourraient être réalisées par le personnel communal.

--0--

En réponse à la pétition contre la coupe des 28 arbres, l'équipe municipale majoritaire faulquinoise a fait publier cet article (en noir dans le texte).

Nous y avons ajouté nos propres commentaires (en rouge dans le texte) :

23 JUIN 2021

La commune de Faulquemont regrette qu'aucun échange préalable n'ait eu lieu entre les personnes à l'origine de cette pétition et la municipalité avant sa mise en ligne. Une simple discussion aurait en effet probablement permis d'éviter un fâcheux malentendu.

L'inverse est vrai aussi. Si les faulquinois avaient été associés aux travaux, il n'y aurait peut-être pas eu de pétition. Depuis, 2008, la commune n'a jamais organisé une réunion publique. S'il fallait un dernier exemple, lors des élections cantonales du mois de juin, l'adjointe au maire KEMPENICH a organisé une réunion où seuls ont été invités les élus de l'équipe municipale majoritaire (pas l'équipe minoritaire) et aucun public. Pour ces mêmes élections, à Chémery, le maire et la maire associée de Chémery ont fait interdire l'accès au public qui voulait assister à une réunion organisée par des candidats d'une équipe adverse.

Dans le cadre d'une demande de subvention au titre de la Dotation des Territoires Ruraux (subvention de l'Etat) la commune a présenté au conseil municipal du 22 février 2021 un dossier concernant la sécurisation du cheminement piéton de l'Avenue Viaud. Le détail quantitatif estimatif de l'étude initiale qui était joint faisait effectivement état de l'abattage de 28 arbres dans le cadre de ce projet de renouvellement de l'éclairage public et de réfection et de mise en sécurité du cheminement piéton et de la piste cyclable de l'Avenue Viaud, fortement dégradés par la présence de racines d'arbres. Dans ses demandes de subventions la commune essaie toujours de prévoir le maximum de travaux pouvant être pris en charge au titre des subventions.

C'est donc une reconnaissance tacite d'un faux devis, estimer au-delà du coût réel, pour obtenir plus de subventions. Rappelons que, même venant du département, c'est de l'argent public, donc le nôtre. Sauf que la vraie raison pour laquelle les 28 arbres n'ont pas été abattus est que la commune n'a pas reçu les subventions escomptées.

Lors des études de projet réalisées en mai 2021 par les services techniques municipaux la modification des hauteurs de feu des candélabres ainsi que le positionnement retenu pour certains mâts ont permis de réduire très sensiblement le nombre d'arbres à abattre Avenue Viaud puisque désormais seuls 3 arbres restent concernés.

Ce qui est vrai c'est qu'il y a eu un « détail quantitatif estimatif » présenté à la commission communale « travaux » en février 2021. Ainsi, il y aurait eu ensuite des « études de projets » réalisés en mai 2021 qui auraient donc réduit le nombre d'arbre de 28 à 3 ?

Sauf que la commission « travaux » n'en était pas informée. Juste un gros mensonge de plus pour répondre aux auteurs de la pétition.

Preuve en est, la demande de subvention n'a pas été modifiée.

Au fait, qu'en-est-il des arbres abattus le long de la nouvelle pharmacie ? La pharmacie à l'origine de ces travaux a-t-elle prévu leur remplacement ? La pharmacie prend-elle à sa charge la totalité de l'aménagement de sa future installation ou est-ce encore pris sur le budget des faulquinois ?

C'est ce projet qui a été présenté lors de la réunion d'adjoints du 1er juin 2021 et qui sera détaillé lors de la commission « Travaux Sécurité » du 29 juin prochain.

Comme par hasard, une commission d'adjoints s'est tenue le 1^{er} juin, quelques semaines avant la pétition. Bizarre, un adjoint ne s'en souvient pas.

Le projet serait détaillé lors de la prochaine commission travaux du 29 juin 2021, le lendemain du conseil municipal. Les commissions se réunissent avant les conseils afin de soumettre les propositions des commissions aux élus. Donc, dans notre cas, la proposition qui a été retenue par la commission n'a pas pu être validée, elle le sera (ou pas) au mieux en septembre lors du prochain conseil municipal.

Nous tenons à vous préciser que la municipalité faulquinoise élue en 2020 est particulièrement sensibilisée à la problématique environnementale.

Ah ! Bon : Quid du projet senior qui a vu raser tout un ensemble vert rue de Pont-à-Mousson ? L'antenne forêt Bas-Steinbesch ? Le lotissement en face du Weldom ? L'arrachage futur du biotope se trouvant à l'arrière de l'ancienne graineterie LOEB ? ...

Elle a ainsi décidé début 2021 que pour tout arbre abattu dans le cadre d'un projet municipal un autre arbre sera systématiquement replanté sur le territoire communal.

On ne trouve trace nulle part de cette décision.

Cette décision est déjà entrée en vigueur et sera évidemment appliquée pour les trois arbres qui seront abattus Avenue Viaud.

Par ailleurs la commune de Faulquemont intègre dans l'ensemble de ses projets des aménagements paysagers, comme lors de la réhabilitation de la rue de Metz en 2019 par exemple.

Sauf que la plupart des arbustes en question gênent la visibilité pour traverser la route, que ces élus n'ont pas regardé à la dépense en posant ce type de gazon qui n'a pas sa place dans une rue où passent de nombreuses voitures, camions et autres engins agricoles, malgré le contournement de la ville créé pour en limiter la circulation.

<http://leherissonexpressionsdefaulquinois.e-monsite.com/pages/archives/page-24.html>

Vous qualifiez les arbres de l'avenue Viaud d'arbres remarquables. La définition d'un arbre remarquable est la suivante : « Un arbre remarquable est un arbre repéré pour diverses particularités. Il relève donc d'un patrimoine par sa rareté, ses dimensions, sa position, son âge ou encore sa force symbolique. » Pour votre parfaite information les 28 tilleuls plantés en 1983 en bordure de route sont des arbres d'alignement qui n'entrent pas dans cette catégorie.

L'auteur de ce texte semble ne pas connaître la langue française. Bêtement, il annonce une définition d'urbanisme qui n'a pas sa place ici dans ce combat.

Le sens littéraire du mot remarquable est : « caractéristique de ce qui mérite d'être remarqué, d'admirable, exceptionnel, beau, marquant ». Ces arbres ont presque 40 ans. Ne sont-ils pas remarquables ? Edition Larousse. Mais peut-être que ce type d'ouvrage lui est parfaitement inconnu ?

Pour conclure nous vous informons que M. le Maire est bien entendu disposé à vous rencontrer, à votre convenance, afin de vous présenter de vive voix la réalité de ce dossier.

Surtout pour identifier les contestataires.

Didier Souchon, conseiller municipal, membre de la commission « travaux »

-----0-----

Le saviez-vous ? La forêt absorbe 150 litres d'eau par mètre carré à l'heure. Le béton ? Zéro litre.

Pas un jour ne se passe sans que la presse, les médias nous alertent sur nos actes qui détruisent la faune, la flore, qui mettent à mal la biodiversité.

**Mais vos élus de l'équipe majoritaire
s'en fichent et s'en contrefichent.**

**En 2030 seront-ils là pour rendre des comptes
à vos enfants et à vos petits-enfants ?**

Où serez-vous, **VOUS qui par votre silence, cautionnez
les décisions de ces élus qui ne sont concernés
que par leurs propres intérêts ?**

**Comment expliquerez-vous à vos enfants, petits-enfants, arrières
petits-enfants que vous ne vous êtes pas préoccupés
de ce que leur avez laissé ?**

**Ci-après quelques extraits d'articles de presse,
que je vous invite à lire ou relire :**

Haies : cet atout de la biodiversité pourtant arraché

--0--

Les arbres abritent une biodiversité nouvelle, donc potentiellement des ravageurs. Mais ils attirent aussi des auxiliaires de culture qui limitent les populations de ravageurs.

Source : Chambres d'agriculture.

--0--

Atout face aux effets du changement climatique, les haies n'en sont toujours pas moins malmenées. Injustement.

--0--

Les haies qui restent sont souvent massacrées plutôt que taillées, y compris dans des zones protégées.

--0--

La catastrophe qui frappe le Canada nous en apporte une nouvelle démonstration : le dérèglement climatique n'est plus une simple menace. C'est une réalité qu'il nous faut désormais affronter.

Nous avons été trop lents à agir pour limiter nos émissions de CO2. Il nous faudra être beaucoup plus volontaristes pour adapter nos modes de vie aux nouvelles conditions climatiques.

Les solutions, on les connaît déjà en partie.

Il va falloir végétaliser nos villes pour les rendre moins étouffantes lors des canicules. Imaginer de nouveaux habitats capables de résister aux tempêtes. Désartificialiser nos sols pour leur permettre d'absorber les pluies des violents orages. Interdire l'urbanisation sur les territoires destinés à finir sous la mer...

Oui, il va falloir changer vite, parce que nous n'avons pas su changer plus tôt. Car il y aura d'autres flammes, comme à Lytton. Faisons en sorte qu'il n'y ait pas d'autres larmes.

--0--

Combien d'étés encore les martinets zèbreront-ils le ciel lorrain ? Année après année, leur nombre dégringole au point d'en compromettre la migration estivale. Particularité de cet as du vol en escadrille, s'il redescend au point de toucher le sol, ses pattes atrophiées ne lui permettent pas de prendre son envol. De quoi en faire la parabole d'un crash annoncé. Comme lui, le

constat que vient corroborer le programme de Suivi temporel des oiseaux communs (Stoc). Les raisons de ce déclin ne sont plus un mystère. Intensification des pratiques agricoles, artificialisation des sols, bétonisation du bâti... Sans oublier cette pluie

Allain Bougrain-Dubourg en témoigne : il n'y a pas de fatalité. L'emblématique cigogne blanche, le

faucon pèlerin ou le vautour fauve ont été sauvés in extremis. Place désormais aux « sans-grade ».

--0--

Le bailleur Sarreguemines confluences habitat est confronté à un problème inédit : la présence de chauve-souris et d'hirondelles sur des chantiers. Deux espèces protégées. Les travaux ont été stoppés pour l'un et adaptés pour l'autre.

La façade avant ne pourra être ravalée qu'à la fin du mois de septembre, après avoir pris soin de créer un nouvel habitat pour les hirondelles.

Pour éviter de nouveaux déboires, SCH anticipe désormais et a chargé l'ONF de mener un diagnostic préalable. Damien Serrate, chef de projet environnement et membre du réseau Mammifères, s'est rendu à Sarreguemines et à Neufgrange où d'importants chantiers sont prévus l'année prochaine, pour vérifier la présence d'espèces protégées. Il a tout ausculté : la moindre fissure sur un mur, l'absence de joints sur une couverture ou encore des traces d'excréments qui pourraient révéler le passage ou l'habitat de chauves-souris et d'oiseaux.

--0--

FRANCE MONDE

ENVIRONNEMENT

Climat : d'ici 30 ans, nos vies menacées

Exodes, malnutrition, pénuries d'eau... Les experts du Giec alertent une nouvelle fois sur les dangers du réchauffement climatique. Ses effets sont déjà là, mais l'avenir s'annonce apocalyptique. D'ailleurs, ils préviennent : la vie sur Terre s'en remettra, les humains non.

Notre maison brûle, ça va continuer, et notre avenir sur Terre en est compromis. Voilà, en résumé, les conclusions du pré-rapport du Giec, les experts climat de l'ONU. Le rapport final est attendu pour début 2022.

« impacts irréversibles pour les systèmes humains et écologiques ». « Le pire est à venir, il affectera la vie de nos enfants et nos petits-enfants bien plus que la nôtre », insistent les scientifiques. La vie sur Terre telle que nous la connaissons sera

À cette date, jusqu'à 80 millions de personnes supplémentaires seront menacées par la faim, conséquence en cascade de mauvaises récoltes, d'une baisse de la valeur nutritive de certains produits et d'une envolée des prix. L'engrenage est déjà en place : la production mondiale de maïs a déjà chuté de 4 % depuis 1981, le mil et le sorgho de 20 % et 15 % respectivement,

Il y a la faim, et il y a la soif. Côté approvisionnement en eau, un peu plus de la moitié de la population mondiale est en situation d'insécurité. Et près de 75 % des approvisionnements en eaux souterraines – principale source d'eau potable pour 2,5 milliards d'humains – pourraient être impactés par le changement climatique d'ici 2050, alors que la fonte des glaciers a déjà « fortement affecté le cycle de l'eau » (cours d'eau, mers, évaporation, pluie)

Comme son nom l'indique, le réchauffement climatique va provoquer des vagues de chaleur terribles.

N'en jetez plus ? Si, car le réchauffement agrandit les territoires propices aux vecteurs de maladies, notamment les moustiques. D'ici 2050 la moitié des habitants de la planète pourrait être exposée à la dengue, la fièvre jaune ou des virus comme zika. Les ravages du paludisme ou de la maladie de Lyme vont s'amplifier.

En 2050, des centaines de millions d'habitants de villes côtières seront menacés par des vagues-submersion plus fréquentes, provoquées par hausse du niveau de la mer, qui entraînera à son tour des migrations importantes.

En fait, les rapports sont à la fois plus précis et plus graves. Comme on ne fait rien, on reste sur le pire scénario et on a de moins en moins de temps pour réagir. Si on veut décarboner, il faut planifier des décisions. Mais pour l'instant il n'y a que des

Est-ce qu'on a quand même des chances de s'en sortir ?

Ce qu'il y a de plus positif, c'est qu'on est informé. Maintenant, c'est aux citoyens de faire pression sur les gouvernants pour qu'ils prennent les bonnes décisions. Les manifestations pour le climat des jeunes, leur grand souci de ces questions, c'est très bien. Ce sont eux qui auront 40 ans en 2040, et souffriront le plus des changements climatiques.

--0--

Réchauffement climatique sans doute, Drame assurément. Cet épisode de pluie diluvienne sur l'Europe de l'ouest, en plein mois de juillet, est désormais une catastrophe historique. [Avec des dizaines de morts en Allemagne et en Belgique](#), les inondations qui envahissent l'Europe apparaissent comme un nouveau fléau qui s'abat sur l'humanité. Alors qu'ils ne voient pas encore le bout du tunnel de la pandémie de la Covid-19, les Européens doivent faire face à une nouvelle épreuve. Pour d'autres comme les Américains, ce sont les grandes chaleurs qui assassinent. À croire que la nature déchaînée se venge aveuglément sur ceux qui la maltraitent depuis trop longtemps. Les bâtisseurs de cathédrales et leurs successeurs qui érigent des tours toujours plus hautes sont impuissants face au déluge. Leurs constructions, leurs digues, leur ruban de bitume, leurs usines ne peuvent rien. Leurs voitures, alimentant le coupable effet de serre, deviennent, sous la puissance des courants sortis inopinément de la terre, de simples confettis que l'eau ballote dans tous les sens. Humilité,

La pluie tombe sans discernement et bat des records sur une journée. L'humanité trinque. Un pied de nez à l'Europe qui vient de signer un ambitieux plan climat. À croire que la nature a des doutes sur la volonté des hommes. Il est vrai que ce fameux plan qui veut privilégier les voitures électriques, réduire le recours aux énergies carbonées et les émissions de CO₂ est soumis à la ratification des parlementaires européens et des États membres. Séduisant et ambitieux, le plan n'est pas encore adopté.

La nature se rappelle donc à tout le monde sur l'urgence de changer, de voir les choses autrement, d'évoluer pour tenter de limiter la casse. Nous en sommes là. Les tristes images d'Allemagne, de Belgique, du Luxembourg et [des régions est de la France](#) nous rappellent que l'état d'urgence est déjà dépassé. Parce que les drames humains qui se cachent derrière les dégâts matériels colossaux sont insupportables, il est temps d'agir. Si les gouvernants deviennent acteurs pour des raisons politiques et pragmatiques, c'est bien à chacun d'entre nous de faire un geste. Agir en local dans l'intérêt de tous. Pour espérer sortir la tête de l'eau.

--0--

Climat : le dernier avertissement des experts

Au milieu d'un été pendant lequel s'enchaînent déluges et incendies, les experts climat de l'ONU regroupant 195 pays planchent sur de nouvelles prévisions. Elles devraient aboutir à un rapport appelant à accélérer la lutte contre le réchauffement,

Depuis plusieurs semaines, les catastrophes naturelles s'enchaînent en Europe, en Amérique du Nord ou encore en Asie. C'est dans ce contexte environnemental plus qu'inquiétant que 195 pays ont commencé lundi l'adoption des nouvelles prévisions du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (Giec), les experts de l'ONU en matière de changement climatique.

Les rapports du Giec, dont le dernier remonte à 2014, font figure de référence. Le prochain, dont la publication est prévue le 9 août, doit mettre à jour l'évaluation des experts climatiques et leurs prévisions pour les décennies à venir : hausse de la température mondiale, augmentation du niveau des océans, intensification des événements extrêmes. Rien de réjouissant.

• +1,5 °C d'ici 2025 ?

À l'occasion de la signature de l'accord de Paris en 2015, la quasi-totalité des pays de la planète se sont engagés à réduire les émissions de CO₂ pour limiter le réchauffement « bien en deçà » de +2 °C par rapport à l'ère préindustrielle, si possible +1,5 °C. Alors que la planète s'est déjà réchauffée d'environ 1,1 °C et que chaque fraction de degré en plus apporte son lot d'événements extrêmes supplémentaires, ce seuil de +1,5 °C est depuis devenu l'objectif prioritaire de nombreux militants et responsables politiques. Mais cet objectif est-il réaliste ? C'est l'une des questions

auxquelles devrait répondre l'évaluation par le Giec des milliers d'études scientifiques les plus récentes. Mais les premiers éléments de réponse sont clairs : limiter la progression à +1,5° s'annonce très compliqué, « Si on ne baisse pas nos émissions dans la décennie qui vient, on n'y arrivera pas. Les 1,5 °C vont être atteints très probablement entre 2030 et 2040, ce sont les meilleures estimations qu'on a aujourd'hui », commente Robert Vautard, climatologue et l'un des auteurs du premier volet de l'évaluation du Giec. L'Organisation météorologique mondiale estime, quant à elle, à 40 % la probabilité que la température franchisse +1,5 °C sur une année d'ici à 2025.

• De nouvelles mises en garde

Pour espérer ne pas franchir ce seuil, il faudrait réduire chaque année les émissions de 7,6 % en moyenne, entre 2020 et 2030, selon l'ONU. Pour inverser la tendance, il faut « réduire rapidement et drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, sortir du charbon, du pétrole et du gaz, protéger les puits de carbone, notamment les forêts », insiste Stephen Cornelius, du WWF, qui espère des mises en garde du Giec « encore plus bruyantes que les précédentes ».

En juin, la version préliminaire d'un volet du rapport estimait que quelque 420 millions de personnes de plus sur Terre feront face à des « canicules extrêmes » si le réchauffement climatique atteint +2 °C plutôt que +1,5 °C. « Le pire est à venir, il affectera la vie de nos enfants et nos petits-enfants bien plus que la nôtre », insistaient les experts.

--0--

ÉDITO
Surendettés

Michel Klekowicki

Depuis ce matin, nous vivons tous à crédit. La créance est due à la planète qui a offert, en 7 mois, les ressources qu'elle tenait en réserve pour un an. Pourtant ce fameux jour du « dépassement » est presque devenu anecdotique ; c'est vrai, cette histoire de consommation excessive est rabâchée depuis tant d'années sans que le quotidien de l'homo consummatus ne s'en ressente. Pourquoi se priver alors ? Continuons le festin et tirons des lignes de trésorerie sur la comète ! D'ailleurs, pour mieux manifester son dédain face aux alertes, n'est-il pas de bon ton de brocarder les « marchands d'apocalypse » et les « collapsologues ». C'est pratique et ça donne bonne conscience, « Notre maison brûle », disait Jacques Chirac « et nous regardons ailleurs » ; ce n'est plus tout à fait exact. En fait, nous nions collectivement l'incendie en dansant joyeusement sur les décombres,

La preuve ? Les rapports du GIEC ne suscitent plus que des ricanements ; les catastrophes climatiques sont la faute à pas de chance... Quant aux rappels de produits contaminés dans les rayons des supermarchés et les scandales alimentaires, ils ne choquent pas plus que ça. Est-ce de la désinvolture, du nihilisme, le syndrome de l'autruche ? Toujours est-il que l'état de la terre intéresse moins que les résultats de la loterie ou le dernier smartphone. Tant pis si une nouvelle étude prétend que les signes vitaux de la Terre s'épuisent. Trop de carbone, trop de déchets : la planète a dépassé sa capacité à se réparer seule. Désormais, il faudrait lui donner un sérieux coup de main disent les scientifiques : éviter l'exploitation forcenée de ses entrailles serait un bon début. Limiter la population de bétail destinée à l'alimentation, une bonne suite. Bref, arrêter de ponctionner la nature au-delà de sa capacité. À défaut, les bipèdes que nous sommes crouleront sous les traites de notre vie à crédit. Surendettés, nous sommes.

--0--

**Maintenant vous faites ce que vous voulez,
vous voilà prévenus.**

**Mais vous ne pourrez plus dire à vos enfants,
petits-enfants, arrières petits-enfants ...
que vous ne saviez pas.**

Didier Souchon, Patrick BONNET, conseillers municipaux

